

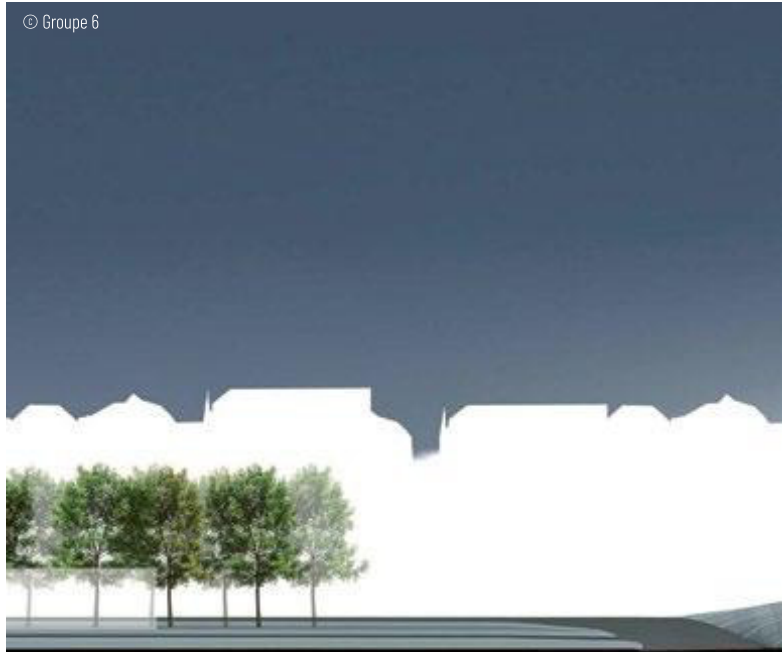
UN JARDIN SUR LE COLISÉE

Il aura fallu 25 jours pour épandre le substrat sur lequel pousseront les plantes de la toiture végétalisée du Colisée. Toiture ou jardin ? Le regard de Karine Dorange, vice-présidente en charge des Grands équipements.

Votre Agglo : **Que pouvez-vous nous dire sur le volet végétalisé du toit du Colisée ?**

Karine Dorange : Le cahier des charges que nous avons rédigé pour le concours ne mentionnait pas de toiture végétalisée. Il ne comportait que l'essentiel, pour ne pas brider la créativité des architectes. Nous y détaillons ainsi la parcelle où prendrait place l'équipement, les jauges attendues et les impératifs des normes des fédérations sportives, la nécessaire modularité de la salle, la liste des espaces techniques et logistiques, les modalités d'accès...

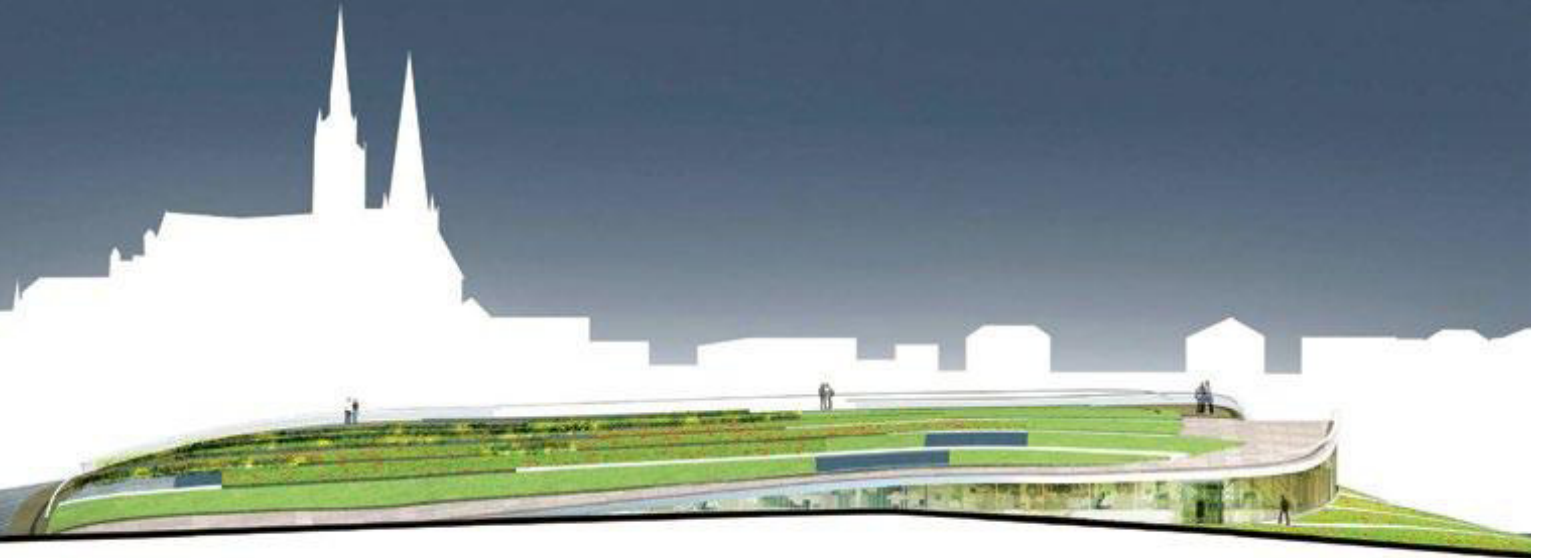
© Groupe 6



mais rien sur l'architecture elle-même. En revanche, l'équipement devait se conformer aux règles d'urbanisme de Chartres et celles, spécifiques, de la ZAC¹ du Pôle Gare. On peut citer la hauteur maximale, pour éviter qu'il ne constitue un accident visuel dans le paysage, voire une concurrence avec les vues sur la cathédrale. Si le projet du cabinet d'architecture Groupe-6 nous a séduits, c'est notamment parce qu'il proposait une bonne insertion dans l'emprise du Pôle Gare, étant à la fois semi enterré et végétalisé, avec cette fameuse toiture.



Karine Dorange, vice-présidente de Chartres métropole déléguée aux grands équipements, sur la toiture du Colisée.



Perspective du lanierage végétal.

VA : D'un point de vue urbain, quel est la valeur ajoutée de ce parti-pris ?

KD : Le Colisée n'est pas au milieu de nulle part : il se situe à la frange d'un quartier résidentiel en surélévation par rapport aux anciens terrains SNCF où il prend pied. Nous ne voulions donc pas que l'équipement ait une forte émergence visuelle dans ce périmètre. Avec un tiers de sa hauteur sous le niveau du sol et la végétalisation de sa toiture, il constituera plutôt un élément de paysage dans l'ensemble des aménagements et constructions du Pôle Gare.

« TOUT CECI A ÉTÉ ENTREPRIS POUR PERMETTRE L'ESSOR D'UN QUARTIER À PART ENTIÈRE, QUI FASSE RÉELLEMENT PARTIE DE LA VILLE. AUTANT DIRE QUE LA PART PAYSAGÈRE Y A SA PLACE. »

VA : Dans ce périmètre « technique », celui de la gare SNCF et de la future plateforme intermodale, la notion de paysage a de l'importance ?

KD : Bien sûr ! Ce périmètre était auparavant très marqué par la présence des fonctionnalités nécessaires au TER : voies de garage, stations d'avitaillement, de nettoyage et de vidange des trains, plateforme d'entretien, quais et entrepôts de stockage, locaux techniques... autant d'éléments que mon collègue Daniel Guéret, conseiller municipal chartrain en charge du Pôle Gare, s'est employé à faire déplacer. Tout ceci a été entrepris pour y permettre l'essor d'un quartier à part entière, qui fasse réellement partie de la ville. Autant dire que la part

paysagère y a sa place. Qui plus est, le règlement de la ZAC, très volontaire sur le volet paysager, établit des prescriptions spécifiques aux toitures terrasses. Loin d'être négligées, elles y sont définies comme des « cinquièmes façades » : des niveaux supérieurs de paysage urbain qui viendront s'ajouter à la végétation de la rue. Le paysage de ce nouveau quartier gare y est donc appréhendé non seulement depuis le regard du piéton, mais aussi depuis la vue qu'il offrira depuis les flèches de la cathédrale. La future plateforme intermodale de Chartres métropole sera paysagée et arborée, ses voies d'accès aussi, et cette toiture végétalisée du Colisée, véritable jardin suspendu, constituera un vrai plus pour le périmètre gare et la plateforme intermodale, périmètres souvent pauvres en matière de paysages.

« UNE COLLINE ARTIFICIELLE SUR LAQUELLE ON POURRA MONTER ET PROFITER D'UN POINT DE VUE INÉDIT SUR LA CATHÉDRALE. »

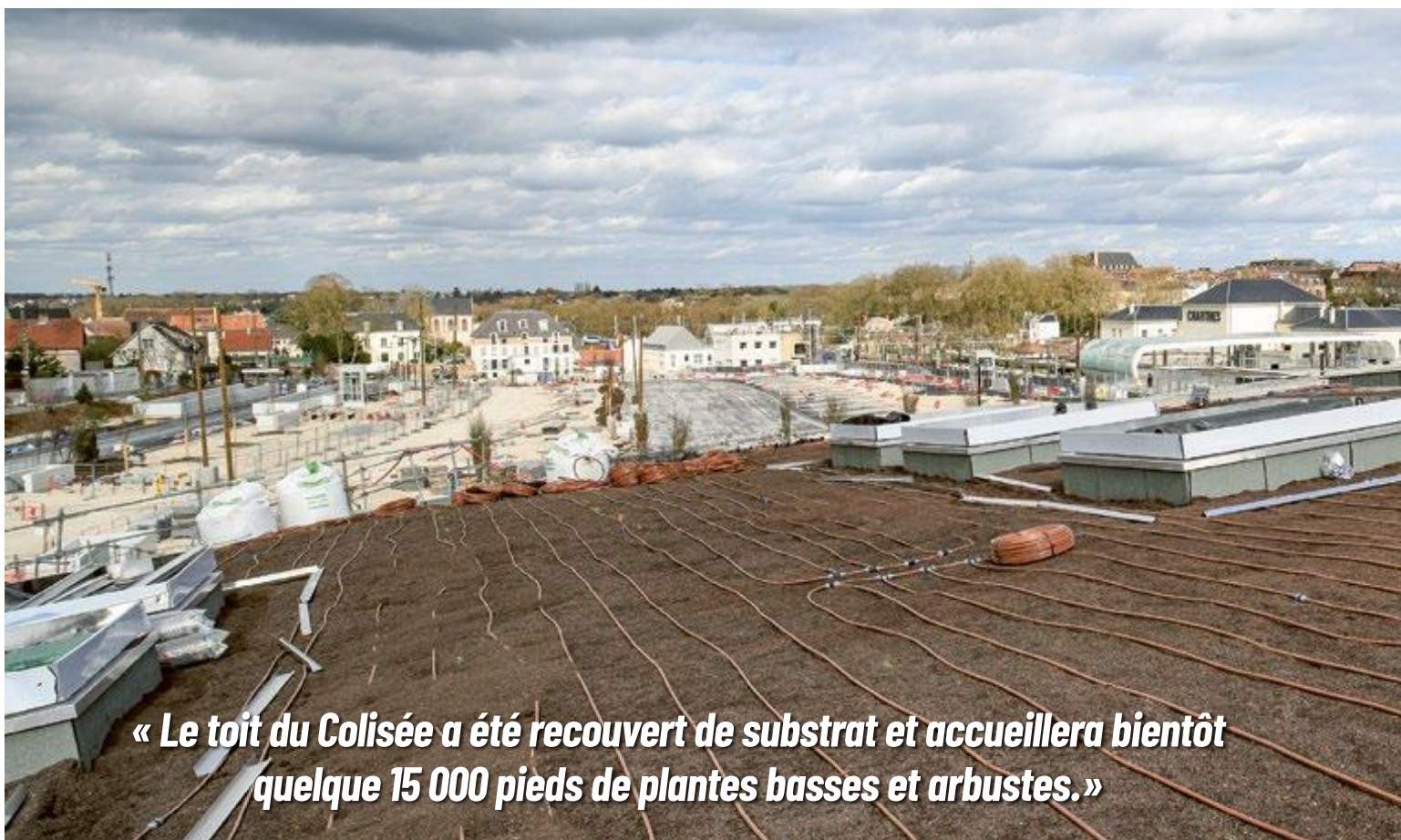
VA : Comment décririez-vous ce « jardin » ?

KD : Il comporte plusieurs traits intéressants. Tout d'abord, posé sur son appui haut côté pont, il s'étire en pente douce pour venir épouser le parvis de la future dalle intermodale. Il constitue ainsi comme une colline artificielle sur laquelle on pourra monter et profiter d'un point de vue inédit sur la cathédrale. On y accèdera côté pont par un grand escalier, et côté plateforme par un sentier qui longera tout le tour de la façade. Au centre, les plantations adopteront un plan en lanierage étroit, qui ne sera pas sans évoquer un champ de cultures horticoles. En bandes alternées plus ou moins

1) Zone d'aménagement concertée. Une ZAC est une emprise urbaine soumise à une réglementation d'aménagement spécifique, qui conditionne tous les aménagements et constructions qui y verront le jour pour assurer la bonne réalisation du projet urbain auquel est consacrée cette emprise.



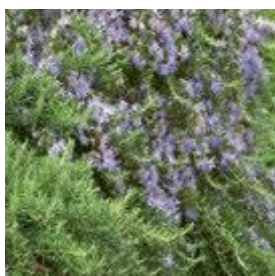
La promenade de bord de toit, que l'on aperçoit à gauche, permettra d'apprécier le jardin et d'avoir une vue imprenable sur la cathédrale.



« Le toit du Colisée a été recouvert de substrat et accueillera bientôt quelque 15 000 pieds de plantes basses et arbustes. »



Lonicera pileata.



Rosmarinus officinalis "Corsican Blue".



Santolina lindavica.



Perovskia atriplicifolia "Blue Spire".



Stipa tenuifolia.



basses et hautes, on y trouvera des succulentes, des graminées ornementales comme les cheveux d'ange ou le panic érigé, des buissons bas et des arbrisseaux fleuris comme la santolie et le plumbago, ou encore des euphorbes. D'autres plantes y sont prévues, à forte valeur ajoutée en matière de biodiversité et de présence visuelle ou odorifère, comme la lavande ou le romarin. Point commun : toutes ces plantes devront résister aussi bien au gel qu'à des conditions de sécheresse.

« CETTE TOITURE CONSTITUERA UN ÉCOSYSTÈME À PART ENTIÈRE. »



VA : Comment la toiture les accueille-t-elle ?

KD : Les plantes seront disposées dans une multitude de godets souples qui recouvrent la toiture, remplis de 22 cm d'épaisseur d'un substrat qui maintiendra et nourrira les plantes. Il permettra par ailleurs de drainer les eaux de pluies : il en absorbera une partie, l'excédent étant récolté par un bassin de rétention qui servira de réservoir. Et l'été, les plantes bénéficieront si nécessaire d'un arrosage en goutte à goutte. Cette toiture constituera donc un écosystème à part entière, un biotope propre à accueillir tout une petite faune d'insectes. Les études le montrent : ce type de toitures végétalisées, et notamment celles développées sur une telle surface, peuvent accueillir jusqu'à 300 espèces animales, insectes, arthropodes ou autres, qui apporteront leur contribution à la biodiversité environnante. Mais ce jardin n'étant pas conçu pour qu'on s'y promène, nous ne pourrions pas y organiser de micro-safaris photos. On n'en profitera que du regard, depuis la promenade de bord de toit, et on l'appréciera d'autant plus sous le vent : l'architecte nous promet un effet visuel cinématique très intéressant lorsque les plantes onduleront.

Le « jardin suspendu » du Colisée en chiffres :

- 15 000 pieds de plantes basses et arbustives
- 14 essences différentes
- 1 300 m³ de substrat
- 4 300 m² de surface plantée



Euphorbia characias.



Panicum virgatum "Shenandoah".



Pittosporum tobira "Nana".



Gaura lindheimeri "Crimson Butterfly".



Gaura lindheimeri.